

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1132

présenté par

M. Serville, Mme Bareigts, Mme Bassire, Mme Benin, M. Letchimy, M. Mathiasin, M. Ratenon,
M. Serva et Mme Vainqueur-Christophe

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.